



Compte rendu
Assemblée Générale ordinaire
Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie
1^{er} juillet 2015
Université Toulouse-Jean Jaurès

La séance est ouverte à 18h en présence de 73 ? membres de l'association ; 8 pouvoirs ont été donnés à des membres présents.

L'assemblée générale se déroule en quatre temps. 1/ Délibération sur la souveraineté de l'assemblée ; 2/ La présidente, Françoise Lafaye, fait lecture de son rapport moral ; 3/ Le trésorier, Alexandre Soucaille, fait lecture de son rapport financier ; 4/ Il est procédé au vote pour renouveler le Conseil d'Administration.

1/ Délibération sur la souveraineté de l'assemblée réunie ce jour

Le quorum permettant à l'assemblée générale de débattre et voter valablement n'étant pas atteint 54 ? présents et 8 pouvoirs (/97 nécessaires) dans la salle et 194 adhérents à ce jour (cf. article 9 des statuts de l'Afea) la présidente pose la question de la souveraineté de l'assemblée réunie.

Un vote électronique est suggéré car il est supposé que les adhérents ne se déplaceront pas plus si les délibérations sont reportées à une assemblée ultérieure. La question est posée du risque encouru d'adhérents qui contesteraient les décisions prises lors de cette AG.

Il est donc procédé à un vote à main levée pour que l'assemblée présente se prononce sur la poursuite des délibérations à venir dans ce contexte. L'ensemble de l'assemblée se prononce pour, sauf une personne qui s'abstient et quitte l'assemblée en donnant son pouvoir. S'ensuivent une délibération et la décision de poursuivre cette assemblée générale et de procéder aux votes prévus à l'ordre du jour.

2/ RAPPORT MORAL (par la présidente Françoise Lafaye)

La présidente de l'Afea, Françoise Lafaye présente le rapport moral (voir annexe 1). Après avoir rappelé les fondements à l'origine de la création de l'Afea, Françoise Lafaye évoque les actions menées pour cette année 2014, notamment les dossiers concernant l'organisation du congrès 2015.

Puis elle expose les actions récurrentes de l'association : les éditos publiés via le site Internet, les journées d'étude : la troisième prévue en juin 2014 sur l'anthropologie en milieu scolaire n'ayant pas eu lieu, les actions collectives et l'engagement de l'Afea avec la signature de diverses pétitions.

Elle mentionne également le rapprochement avec le WCAA (World Council of Anthropological Associations) et la décision d'une contribution financière ; contribution qui n'a pas été finalisée à ce jour précise Alexandre Soucaille.

Françoise Lafaye évoque enfin les projets en cours :

- la création d'une revue de comptes rendus qui aurait dû donner lieu à une première parution en version papier pour ce congrès mais qui n'a pu voir le jour pour diverses raisons. Un comité de lecture a d'ores et déjà été créé (cf. CA du 16 juin 2015) et 3 comptes rendus de revues sont finalisés.
- la mise au point d'un répertoire des anthropologues via le site Internet de l'association qui constituerait une banque de données référençant les thèmes de recherche. Cela demanderait une modification du site et une définition précise de l'outil que nous voulons mettre en place.

Françoise Lafaye conclut son rapport moral sur la fin de cette mandature caractérisée par un épuisement des personnes investies dans le fonctionnement de l'association alors que le collectif est un paramètre important pour porter le projet de l'Afea.



De plus elle souligne que seulement 7 associations sont adhérentes à l'Afea, chiffre qui témoigne de la difficulté actuellement de l'Afea à attirer d'autres associations. La société des océanistes et la société des africanistes par exemple, n'ont pas donné suite aux contacts pris lors du forum des associations en 2013. La fédération des associations en anthropologie doit donc être poursuivie.

Question de l'assemblée : quel est le nombre d'associations susceptibles d'être adhérentes ? Il est difficile de répondre

Sophie Chevalier rappelle la structuration « bancale » de l'Afea qui visait à l'origine à fédérer les individus et les associations notamment. Depuis, parmi les associations moteur du projet, l'Apras a été dissoute, et l'AFA n'est plus adhérente ; elle suggère donc de repenser les statuts de l'Afea eu égard à ces évolutions.

Gaëlle Lacaze apprend à l'assemblée que l'Afa fera ses prochains colloque et AG à Strasbourg (Ecole d'architecture). Elle propose de réfléchir à refonder la question des adhésions, en proposant par exemple une adhésion gratuite aux associations d'étudiants en Ethnologie à l'Afea ? Cette association particulièrement active dispose d'un budget très restreint et ne peut se permettre une adhésion au tarif de 50 € comme c'est le cas pour l'Afea. Ce sera donc au nouveau CA de réfléchir et développer une telle politique s'il le souhaite.

Autre question posée dans le public à propos des associations d'étudiants : pourquoi ne trouve-t-on pas une capitalisation des infos sur les concours et procédures de recrutement comme c'est le cas pour d'autres disciplines (sociologie, sciences politiques) ?

Il existe déjà le blog « docpostdoc-ethno » mais l'information arrive en amont du site. L'Afea possède la structure pour cela avec son site Internet mais il faut quelqu'un pour rassembler les informations et il s'agit d'un travail extrêmement chronophage. Il est donc nécessaire de disposer de forces pour cela.

Il est ensuite procédé au vote du rapport moral qui est approuvé par l'ensemble de l'assemblée à l'exception de 2 absentions.

3/ RAPPORT FINANCIER (par le trésorier, Alexandre Soucaille)

Alexandre Soucaille présente le solde de l'Afea à la fin de l'exercice 2014 et conclut que le solde positif (19 000 €) permettra au nouveau conseil d'administration de lancer des actions et de faire vivre l'Afea.

En ce qui concerne le budget du congrès, le solde est pour l'instant bénéficiaire de 4 000€ dont la moitié doit être réinvestie dans le règlement de frais engagés pour le congrès. Il insiste sur le fait que les 5 000 € issus du budget Afea et consacrés dès le départ à l'organisation du congrès ont été déterminants pour l'appel d'offre initial permettant de montrer aux structures sollicitées la solidité du projet et les inciter à investir.

En 2014, 70 personnes étaient adhérentes à l'Afea ce qui correspond à une année « normale ».

En 2014, 7 associations sont adhérentes : le Cirief, Passerelles, la Sef, la Société d'ethnologie, Amades, la Société française d'ethnomusicologie, la Société d'écologie humaine.

Une personne de l'assemblée s'étonne que de l'argent attribué au congrès puisse revenir au final à l'association. Alexandre précise que toutes les actions financées par des soutiens extérieurs sont reversées au budget du congrès, somme à laquelle s'ajoutent les reliquats du congrès précédent ainsi que les sommes correspondant aux inscriptions du congrès 2015.

Irène Bellier demande des précisions sur les actions menées lors de cette mandature : journées d'études, forum... Il lui est répondu que les comptes rendus et éléments figurent sur le site de l'association.

A l'issue de ces questions et précisions, il est procédé alors au vote du rapport financier que l'assemblée approuve dans son ensemble à l'exception d'une abstention.

4/ ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente rappelle l'article 3 bis du règlement intérieur, modification votée en 2014, qui permet de pourvoir aux sièges vacants du collège B par des candidatures individuelles (collège A). Puis l'assemblée procède au renouvellement des membres du conseil d'administration.



Les déclarations de candidature des associations sont entendues.

A noter que la SEH (Société d'écologie humaine) ne se représente pas au conseil d'administration mais se dit satisfaite d'adhérer à l'Afea par la voix de son ex-présidente, Nicole Vernazza, qui précise également que si un candidat au collège B est sortant aux prochaines élections, la SEH pourrait candidater.

La SFE (Société française d'ethnomusicologie) souhaite également signaler qu'elle présentera probablement sa candidature aux prochaines élections.

Il est procédé au vote du collège B.

Les déclarations de candidature à titre individuel sont entendues et il est procédé au vote du collège A.

Sont élus :

Collège A - Individus	Collège B Associations
ATERIANUS-OWANGA Alice BENABOU Jonathan BRIAND Anne-Laure BURGUET Delphine DE RUYTER Magali DUEZ Jean-Baptiste LACAZE Gaëlle MOURRE Martin SOURDRIL Anne STOICA Georgeta	BAROIN Catherine (Société d'Ethnologie) BELLY Marlène (CIRIEF) MOUTAUD Baptiste (AMADES) ROSATI-MARZETTI Chloé (SEF)
10 candidats 71 votes exprimés Tous élus	4 candidats 6 votants 4 élus

L'assemblée générale est close à 20h45.